

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNE DE LAGRACE-DIEU**

N° /2020

Date de la convocation : 23 décembre 2019

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES : Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : Avis sur le dossier de demande d'autorisation préfectorale de construire et d'exploiter une canalisation de gaz - TEREGA

L'an deux mille vingt et le six janvier à 20h30, le conseil municipal de la commune de Lagrâce-Dieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr CAZAJUS Joël, Maire.

Présents : Mmes Geneviève CARMONA, Caroline FROISSARD, Séverine MORELLATO, Corinne PEDOUSSAUD, Corine SORRENTINO et Mrs Thierry CORBARIEU, Fabrice SANTAMARIA, Laurent GRANDMONTAGNE

Absent : Marc VANDEN BIL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme Geneviève CARMONA a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil que la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement nous a adressé pour avis le dossier de demande d'autorisation préfectorale de construire et d'exploiter une canalisation de transport de gaz naturel DN150/80 CAPENS-PAMIERS dénommé Renouvellement Capens Pamiers dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Ariège. Ce dossier est porté par la société TEREGA.

Le conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Donne un avis favorable à ce dossier de demande d'autorisation préfectorale.

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme

Le Maire
Joël CAZAJUS

